

LE PETIT LIVRE DE L'IA · CHAPITRE 5.4

Les métiers qui changent : emploi, compétences, dialogue

TransparenceRH

L'IA change les tâches plus vite que les métiers. Certaines disparaissent, d'autres sont assistées, d'autres gagnent en importance : la relation, le jugement, la…

3	CO 335f	CO 336	1
sortes de tâches : disparues, assistées, renforcées	consultation	abus	parcours par poste touché



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

Le congé est libre dans les limites de l'abus ; un congé donné à un travailleur âgé de longue date sans égards particuliers peut être abusif (CO 336 ; jurisprudence sur les seniors).



LA RÈGLE

À retenir

Les risques RH s'enchaînent : **surcharge** pendant le changement, **perte de savoir-faire** au départ des anciens, jeunes privés de tâches formatrices.



LA RÈGLE

La règle clé

Poste dont les tâches sont automatisées à 60 % : Former et faire évoluer le poste avant tout (CO 328)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Former avant de réorganiser. »



LE PIÈGE

Le piège

Annoncer une décision en se retranchant derrière « l'algorithme » : la responsabilité reste humaine.



LA BASE LÉGALE

Les références

CO 321, 328, 335d à 335g, 336 ; LTr 6 ; LPD 21.



Le cas express

Un algorithme désigne un senior à licencier : on suit ?

> ✓ **Non** Analyse humaine, égards, autres solutions (CO 336).



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Analyser les tâches.
- ☐ Former avant.
- ☐ Proposer des parcours.
- ☐ Respecter la procédure.
- ☐ Annoncer soi-même.

Base légale : CO 321, 328, 335d à 335g, 336 ; LTr 6 ; LPD 21.

Le chapitre complet, avec l'exercice : **transparencerh.ch/ia-metiers.html**

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 10 novembre 2026.